

LES LEÇONS D'UNE ENQUÊTE SUR LES PETITS COMMERÇANTS AGÉS

(Action sociale et transformation du milieu sociologique)

par

Paul REYNAUD et Bernard ZARCA

Depuis quelques années, les anciennes classes moyennes : commerçants, artisans ainsi que les paysans font l'objet de profondes transformations tant économiques que sociologiques. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il tend, semble-t-il, à s'accélérer avec l'évolution économique de la société française.

Les résultats de deux enquêtes effectuées par le C.R.E.D.O.C. (1) auprès de sous-populations appartenant à ces groupes sociaux (paysans bénéficiaires de l'Indemnité Viagère de Départ, petits commerçants âgés appartenant à des secteurs névralgiques du commerce) dans le cadre d'études et de recherches sur les conditions de vie des personnes âgées, montrent bien les changements de tous ordres affectant certains groupes de la paysannerie et des anciennes classes moyennes.

L'article qu'on va lire ne constitue ni un exposé systématique des résultats, ni une présentation d'interprétations sociologiques approfondies. Il s'agit simplement d'un premier aperçu visant à démontrer que toute politique sociale, toute action sociale ne saurait être efficace qu'à la condition de s'articuler, d'être en « prise directe » avec la réalité vivante et mouvante du milieu social. C'est, selon nous, la seule façon de faciliter les mutations sociales sans rompre brutalement des équilibres psycho-sociologiques, sociologiques et, — dans d'autres domaines que ceux évoqués dans ce texte — ethniques, œuvres subtiles du temps et de l'histoire des hommes.

Ces perspectives rejoignent et complètent certaines des idées avancées par Gunnar Myrdal dans son article sur : « Rôle des valeurs et politique sociale » paraissant dans ce même numéro.

(1) Ces enquêtes ont été réalisées grâce à la contribution financière du CNASEA (Centre National d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) et par le Comité de la Recherche Commerciale de la D.G.C.I.P. (Direction Générale du Commerce Intérieur et des Prix). On trouvera ci-après l'intitulé exact de ces deux études.

SOMMAIRE

Introduction	61
I. — Petits commerçants et petits agriculteurs âgés	64
1.1. L'exemple du monde agricole	64
1.2. La mentalité des petits commerçants âgés	65
1.2.1. Les petits commerçants d'origine paysanne ou ouvrière	67
1.2.2. Les petits commerçants d'origine bourgeoise	69
1.2.3. L'enlèvement ou l'enfermement social	71
II. — Orientations : de l'action sociale à la transformation du milieu	73

A travers l'observation quotidienne de la réalité sociale, nous percevons, ne serait-ce qu'intuitivement, l'influence considérable qu'exerce le milieu sociologique sur l'individu. Le public a probablement été sensibilisé à ce problème soit par des lectures de récits sur les « enfants-loups » ou par des films tel que *L'Enfant sauvage*, inspiré de l'ouvrage de Jean Itard *Mémoire et rapport sur Victor de l'Aveyron* (1) où on découvre l'importance primordiale du monde environnant pour le développement de l'enfant.

L'entourage social exerce une action prépondérante sur tout individu et, par conséquent, sur les personnes âgées qui sont, plus que d'autres, tributaires de l'appui du milieu ambiant à cause de leur inactivité, de leur âge et parfois de leurs maladies.

Nous nous efforcerons, dans le cadre de cet article, de montrer les conséquences néfastes qu'entraînent pour les petits commerçants âgés sur le point de cesser leur activité professionnelle et, d'une manière plus générale, pour la personne entrant dans le troisième âge, l'appartenance à un groupe social qui manque de cohésion, d'homogénéité, de solidité, de stabilité, en un mot, de solidarité.

Nous nous appuyerons, pour ce faire, sur deux études (2) réalisées en 1971 et 1972 auprès des petits agriculteurs âgés ayant cessé définitivement toute activité productive importante (direction de l'exploitation, commercialisation des produits) et des petits commerçants âgés sur le point de quitter leurs commerces.

La première enquête effectuée auprès de paysans âgés bénéficiaires de l'Indemnité Viagère de Départ (I.V.D.) cherchait à dénombrer et à mesurer « les effets psycho-sociologiques et économiques de l'I.V.D. ». Elle portait sur des chefs d'exploitations familiales, petites et moyennes pour la très grande majorité, qui avaient définitivement abandonné la direction de leur ferme cédée à un parent ou à un tiers (location, donation ou vente). Cependant, ils gardaient la possibilité de « donner un coup de main » si le besoin s'en faisait sentir. La seconde, uniquement qualitative (entretiens non-directifs) concernait, non pas des retraités, mais des petits commerçants de plus et de moins de 65 ans (60 ans étant la limite inférieure) encore actifs. Son but était d'analyser leurs attitudes et leurs comportements face à la cessation d'activité.

Dans un cas, celui des paysans, le passage de la vie active à la retraite s'effectue dans de bonnes conditions. Ancien chef d'exploitation, il reste sur sa terre dont il demeure généralement propriétaire et continue à vivre dans sa famille entouré des siens. De plus, il a la faculté de se dégager progressivement d'un métier pénible tout en continuant à rester attaché à ce qu'il a fait et à ce qu'il a été. Dans l'autre situation, celle des petits commerçants, c'est exactement l'inverse : pas de milieu homogène, solide ; pas de solidarité professionnelle effective ou très peu. Donc des êtres pauvres, âgés, isolés, que nous n'avons pas hésité à comparer à des chômeurs, mais des chômeurs d'un type assez particulier. En bref, d'un côté, une relative tranquillité, de l'autre, l'angoisse et l'inquiétude.

Or, pareille situation tient essentiellement au fait que chez les agriculteurs, nous nous trouvons en présence d'un groupe social qui, loin d'avoir renié ses vieux, les a, au contraire, conservés avec lui en leur donnant des conditions matérielles, financières et surtout psycho-sociologiques

(1) Lucien MALSON, *Les enfants sauvages*, Collection 10/18.

(2) Bernard ZARCA et Paul REYNAUD, « Les effets psycho-sociologiques et économiques de l'Indemnité Viagère de Départ », CREDOC, 1971-1972, ronéoté, 285 pages.

Paul REYNAUD, « Les petits commerçants âgés face à la cessation d'activité » (essai d'analyse psycho-sociologique), CREDOC, 1972, ronéoté, 141 pages.

correspondant bien à leur spécificité socio-culturelle. Alors que dans l'autre cas, nous nous trouvons en présence d'un groupe social divisé, qui est bien loin d'avoir obtenu pour ses « anciens » les avantages que les paysans ont acquis, et dont la situation ne permet pas cette transition progressive de la vie active à la retraite dans de bonnes conditions psychologiques.

Force est donc de constater l'existence d'une destructuration du tissu social assez avancée chez ces petits commerçants, alors que pour les paysans, il n'est question, pour l'instant du moins, que d'un risque ou d'une menace. En d'autres termes, dans un cas, il y a rupture plus ou moins profonde d'un **équilibre social et humain**, et dans l'autre pas ou très peu.

Cette cassure d'un groupe social ou, pour reprendre le langage des ethnologues, cette dégradation de « l'harmonie interne » propre à une culture (1), constitue un phénomène social si dramatique et, malheureusement, de plus en plus répandu dans certains groupes sociaux, que nous n'hésitons pas à évoquer un cas vécu, délibérément choisi dans un domaine différent, pour bien montrer l'ampleur de la tragédie individuelle et sociale subie par des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

L'exemple qui suit provient d'une recherche en cours sur « les causes socio-économiques du mauvais logement », où étaient étudiées tout particulièrement certaines catégories de mal-logés appartenant soit aux couches les plus basses du prolétariat (familles socialement handicapées ou « familles-à-problèmes », ménages habitant des cités de transit, etc...) soit à d'autres milieux modestes mais mieux insérés socialement (employés, ouvriers, etc...).

Un célibataire d'une cinquantaine d'années habite une maison en bois édifiée sur un socle en dur et entourée d'un petit jardin mal entretenu. Ce logement est situé à la limite d'une zone pavillonnaire et d'un grand ensemble constitué, pour l'essentiel, d'H.L.M. construites il y a une dizaine d'années environ. De part et d'autre de son habitation principale, se trouvent deux baraques en bois recouvertes de tôle. Elles lui servent de débarras, mais surtout d'ateliers de bricolage pour lui-même certes et bien plus, pour les jeunes habitant les H.L.M. environnantes.

Jusqu'à la construction de l'ensemble d'H.L.M. voisin, il vivait avec son père dans un très modeste pavillon de banlieue d'où il a été expulsé pour venir se réfugier dans l'habitation décrite ci-dessus. Mais en raison de l'extension des programmes d'urbanisation, il est obligé de trouver ailleurs un nouveau gîte. Aussi est-il profondément inquiet de l'avenir.

Il exerce le métier de jardinier dans les services de la municipalité d'une ville ouvrière de la banlieue parisienne, et se trouve en contact régulier avec les très nombreux garçons ou adolescents habitant les H.L.M. voisines.

Un jour, raconte-t-il, alors qu'il se trouvait sur le pas de sa porte inspectant d'un regard inquiet les nouveaux immeubles qui se dressaient fièrement au-dessus de sa « petite bicoque », il rencontra un petit gamin d'une dizaine d'années très ennuyé parce qu'il venait de casser la chaîne de sa bicyclette. Bonne âme, notre célibataire s'approcha de l'enfant, examina le vélo et, marmonnant entre ses dents, lui dit : « *Viens, on va essayer de réparer ça* ». C'est ainsi que tout commença. Le lendemain, le surlendemain, d'autres gosses accoururent. Puis la rumeur s'étant répandue dans le quartier, les gamins de dix ans, suivis des adolescents, vinrent grossir le petit noyau initial. L'un venait pour demander conseil, l'autre pour effectuer lui-même telle petite réparation, d'autres encore pour deman-

(1) Edward SAPIR, *Anthropologie*, Éditions de Minuit.

der au « pépère » de bien vouloir les aider, sans oublier ceux qui venaient là pour accompagner leurs camarades ou tout simplement pour discuter avec cet « original » qui avait eu l'astucieuse idée de les recevoir chez lui. Ce qui, il faut bien l'avouer, est assez rare dans les grands ensembles. Et cela continue. Comme il le dit lui-même : « *J'en suis déjà à la deuxième génération. Les autres, les plus vieux, sont partis, ont trouvé un métier et se sont mariés* ». La réparation des bicyclettes et des vélomoteurs ne leur suffisant pas, ces jeunes se sont mis à chanter et à jouer de la guitare dans le sous-sol de la maison de leur hôte. Ils ont même fabriqué de leurs propres mains deux guitares et une mandoline !

Tels sont les faits brièvement décrits. Avant d'examiner ce qu'ils apportent à notre démonstration, il est nécessaire d'indiquer rapidement notre interprétation.

Ce rapprochement « spontané » entre un groupe de jeunes et cet adulte s'explique par le fait que, l'un comme l'autre, éprouve le sentiment d'être, sinon rejeté, du moins mis à l'écart de la société. C'est pourquoi il y a une identification réciproque. Ils « communient » dans une même incertitude, dans une même désespérance. Rejetés des H.L.M. où « ils ne peuvent rien faire ni chez eux, ni dans les cages d'escalier, ni sur les parkings parce que, paraît-il, ils détériorent les voitures », les jeunes sont tout heureux d'avoir trouvé refuge chez cet adulte, que d'aucuns considéreraient comme une sorte d'hurluberlu chez qui ils peuvent faire ce qu'ils désirent : réparer leurs « bécanes », discuter entre eux ou avec leur hôte, même si, de temps à autre, celui-ci se fâche parce que, dit-il : « ils font des bêtises ». Quant à cet adulte expulsé de son logement il y a quelques années et menacé à nouveau, il se reconnaît dans ces jeunes parce qu'ils sont, comme lui, tenus à distance de la société. Bref, redoutant d'être « marginalisés », ils se trouvent dans la même inquiétude qui les unit, au risque de les empêcher de voir ce qu'il se passe dans cette société où ils veulent entrer et dont, déjà, ils ne font plus partie.

Nous nous trouvons donc en présence d'un fragile **équilibre psychosociologique** fruit du temps et de l'angoisse, qui risque d'être rayé d'un trait de plume en raison de la construction prochaine d'autres cités d'H.L.M.

On imagine aisément ce qui se passera si, dans le cadre d'une opération d'urbanisation, la société ne parvient pas à conserver et même à faire vivre de semblables équilibres. On aura détruit quelque chose de très réel, de spontané, que probablement rien ne pourra remplacer ou alors avec beaucoup de difficultés.

Avec cette **notion d'équilibre**, nous atteignons un aspect important de la réalité sociale. Elle s'applique aussi bien aux professions indépendantes, comme nous aurons l'occasion de le montrer, qu'à d'autres populations. Sous le terme « d'équilibre ethnique » appliqué aux bidonvilles d'Afrique du Nord et de France (Nanterre), Colette Pétonnet décrit une situation analogue, par certains côtés, à celle des petits commerçants avant la « révolution commerciale » (1).

Cet exemple, apparemment éloigné de notre propos, nous a, en fait, rapprochés de notre sujet. Il nous a permis de saisir sur le vif l'acuité des problèmes de tous ordres qui se posent à un groupe social engagé dans une mutation rapide et profonde comme c'est le cas pour le petit commerce.

Pour démontrer l'importance pour la personne âgée d'un milieu solidaire

(1) Colette PETONNET, *Réflexions au sujet de la ville vue par en-dessous*. L'année sociologique, 1971, p. 151.

et actif, nous comparerons donc les deux populations déjà citées : petits agriculteurs et petits commerçants.

Mais dans le cadre de cet article, il ne nous est pas possible de décrire longuement chacune de ces deux populations. Aussi fixerons-nous notre attention sur ceux dont l'échec est le plus patent : les petits commerçants.

Nous évoquerons donc en premier lieu, et très brièvement, la situation des agriculteurs âgés bénéficiaires de l'I.V.D. L'analyse permettra de voir à quel point la consistance, la solidité, « l'harmonie interne » d'un milieu, d'un groupe social facilitent le passage de la vie active à la retraite. Et, par contraste, nous apercevrons les manques, les carences du milieu commerçant et leurs conséquences pour les petits commerçants âgés.

I. — PETITS COMMERÇANTS ET PETITS AGRICULTEURS ÂGÉS

I.1. L'exemple du monde agricole

Dans l'ensemble, l'enquête nous a montré que les vieux paysans étaient bien intégrés socialement contrairement aux petits commerçants.

Avant l'I.V.D., le petit paysan âgé continuait à travailler jusqu'à ce que les forces lui manquent. Certes, il restait intégré au monde paysan, mais au prix de bien des efforts : pénibilité de plus en plus grande du travail, difficultés à s'adapter aux nouvelles techniques et surtout, aux nouvelles règles de gestion économique et financière de l'exploitation agricole (T.V.A. par exemple).

Que lui a donc apporté l'I.V.D. ? Tout d'abord, un repos physique bien mérité et qui est apprécié par la quasi totalité des personnes interrogées. Mais cette cessation du travail ne s'est pas accompagnée comme c'est le cas dans bien d'autres professions (commerçants, ouvriers...) d'une exclusion du corps social. Bien au contraire.

Si, trop souvent, notre société rejette effectivement les personnes âgées en adoptant à leur égard une attitude fondamentalement ambivalente — d'un côté, on les écarte parce que non-rentables et de l'autre, on s'en inquiète parce que leur situation crée de trop forts déséquilibres sociaux — il n'en va pas du tout ainsi dans le monde paysan.

Ce dernier, de par sa cohésion, la relative stabilité de ses valeurs familiales (1), a pu protéger le vieil agriculteur des affres d'une retraite et d'une vieillesse « anormales ».

Outre son repos, le bénéficiaire de l'I.V.D. reste sur sa terre et, même s'il a vendu ou loué à un tiers, il peut en conserver une parcelle qui lui

(1) C'est ce qu'écrivent Micheline THOMINE-DESMAZURES et Alexandre MIKHALEVITCH dans leur étude intitulée *Enfants et jeune ruraux* : (cf. Numéro spécial de la Revue d'Économie rurale).

« En dépit des changements (atténuation de la spécialisation des fonctions et de la catégorisation des rôles, recherche de la condition salariale comme moyen de libération, instauration de nouveaux comportements matrimoniaux et professionnels), il faut aussi constater que la famille est loin d'avoir perdu toute sa force : ne conserve-t-elle pas sa dimension d'horizon social quasi total, sa vertu de transcendance par rapport à l'univers économique et à ses impératifs ? Elle permet encore souvent au jeune rural d'affronter aux moindres coûts psychiques les nouvelles voies qui s'offrent à lui... et à ne plus se réfugier dans les mythes passés ; changeant prudemment de nature par l'instauration de nouvelles relations entre parents et enfants, entre garçons et filles, aidant à l'avènement de valeurs et de recours plus hédonistes et plus affectifs, la famille permet au jeune rural d'échapper autant à la prolétarisation qu'au refus total du changement. » (P. 118.)

Ce passage nous paraît particulièrement éclairant car il rejoint tout à fait nos conclusions sur l'intégration sociale du vieux paysan bénéficiaire de l'I.V.D.

assure une petite subsistance mais surtout lui permet de continuer à vivre ou à revivre symboliquement son métier d'agriculteur.

De plus, il demeure dans son milieu, milieu où nature et culture ne font qu'un : nature regardée et nature travaillée, lieu de travail et lieu d'habitation, organisation du travail et organisation de la vie familiale, etc...

Ce milieu familial le rassure. Il lui renvoie une image de lui-même, lui permet de continuer à travailler librement contrairement à l'ouvrier des villes qui, une fois quitté l'usine, s'ennuie, faute de trouver des centres d'intérêt.

Lorsqu'il a cédé à un enfant ou à un parent proche, il continue de partager, moralement au moins, les soucis et les joies de l'exploitation. Qu'importe si les jeunes le rabrouent de temps à autre ! Mieux vaut cela que d'être rejeté.

S'il n'est plus le responsable effectif de la ferme, s'il ne dirige plus les travaux de l'exploitation, il garde cependant la possibilité de travailler à son propre rythme. Il « bricole » un petit peu de-ci de-là, ce qui lui donne l'impression d'être utile à quelque chose et à quelqu'un.

Il s'ensuit, pour toutes les raisons indiquées ci-dessus, que la transition de la vie professionnelle à la vie de retraite s'effectue sans rupture brutale. Il s'est installé positivement dans sa condition de retraité. Si bien que pour lui, il n'y a pas de distinction franche entre le travail et les loisirs, contrairement à ce qui se passe chez les salariés, notamment les ouvriers.

Si la cohabitation s'effectue dans des conditions parfois tendues selon la structure familiale — un couple âgé s'entend mieux avec un couple jeune qu'un père veuf avec son fils (ou sa fille) marié(e) — on peut affirmer que, dans l'ensemble, elle engendre de bonnes relations familiales. Comme nous l'indiquons dans la conclusion du rapport sur « les effets psychosociologiques et économiques de l'I.V.D. » (tome 3), le bilan est largement positif surtout si on le compare à celui des petits commerçants.

La quasi totalité des bénéficiaires de l'I.V.D. (88 %) ont bien le sentiment de ne pas être à l'écart de ceux qui sont actifs. Le milieu agricole n'a pas rejeté ses retraités, lesquels y demeurent profondément enracinés.

L'I.V.D. ne pouvait bouleverser un milieu que des transformations économiques autrement profondes n'ont pas suffi à ébranler. Si ce milieu tend aujourd'hui à disparaître de par l'exode rural, *il aura donné un dernier exemple à la société industrielle et urbaine, celui d'une retraite réussie, d'une retraite sans retrait du monde* — un exemple à méditer, à un moment où le problème de l'intégration sociale des personnes âgées se pose avec une particulière acuité.

1.2. La mentalité des petits commerçants âgés

L'enquête portait sur une quarantaine de petits commerçants dont la moitié avait plus de 65 ans et l'autre entre 60 et 64 ans. Nous les avons choisis dans trois secteurs du commerce considérés comme les plus névralgiques : alimentation (petites épiceries), droguerie, quincaillerie, textiles (bonneterie, mercerie, prêt à porter) et cuirs (notamment marchands de chaussures). Les gérants ont été exclus de l'échantillon en raison des conditions de retraite qui sont différentes de celles des indépendants.

Mieux que ces indications relativement abstraites, une description du genre de magasins rencontrés fera saisir, de façon concrète, les deux types de commerçants que nous avons distingués dans cette enquête (cf. *infra*.)

Généralement, leurs boutiques n'ont pas été modernisées. Elles sont restées en l'état, sans grand changement par rapport à ce qu'elles devaient

être il y a dix ans environ. Souvent, le sol est constitué de grosses planches noirâtres, les étagères en bois sont recouvertes d'une couche de peinture délavée, la devanture demeure vieillote, l'éclairage insuffisant. L'intérieur du magasin est petit et fréquemment en désordre. Bien que vétustes, les petits commerçants mettent un point d'honneur à ce qu'elles restent très propres.

Certes, toutes n'ont pas atteint un tel état de délabrement. La description ci-dessus correspond en réalité au premier groupe de commerçants d'origine paysanne et ouvrière. Les commerçants d'origine bourgeoise ont des magasins d'une classe légèrement supérieure, mais bien rares sont ceux qu'on peut qualifier de modernes, c'est-à-dire qui ont été refaits selon les normes et les conceptions actuelles.

Qu'ils soient propriétaires des murs et du fonds de commerce ou qu'ils possèdent simplement un droit au bail, ce qui est le plus fréquent, tous s'accordent pour affirmer que leurs commerces sont pratiquement invendables. Or, c'est précisément sur ce patrimoine qu'ils comptaient pour assurer leurs vieux jours. De là, découle une situation véritablement dramatique devant laquelle ils se trouvent désespérés.

Sauf un ou deux cas, la plupart des commerçants se trouvaient dans des tranches de revenus inférieures à 100 000 francs (chiffres d'affaire réel). Sur un effectif de quarante, trente-sept continuent encore à travailler même après avoir dépassé les 65 ans fatidiques. Étant donné le bas niveau de leur situation socio-économique, nous ne serions guère étonnés de voir certains d'entre eux recourir, dans quelque temps, aux services de l'aide sociale.

Évidemment, ce groupe social comme bien d'autres n'est pas homogène. Pour nous en tenir à notre échantillon, nous avons trouvé des différences notables entre des ménages relativement pauvres et d'autres beaucoup plus à l'aise à divers égards. Par pauvres, nous entendons ceux qui ont les plus faibles revenus et, s'ils sont retraités, les retraites les plus petites. D'origine sociale souvent modeste : fils d'ouvriers ou de petits paysans, ils ont dans l'ensemble un niveau socio-culturel relativement médiocre (faible scolarité). Généralement, ils sont venus au commerce parce qu'ils n'avaient pas d'autres solutions. Sous l'expression ménages plus aisés, nous regroupons tous ceux qui, en gros, possèdent les caractéristiques opposées. D'une manière plus précise, il s'agit de commerçants dont les parents étaient déjà fortement imprégnés par l'esprit propre aux petits commerçants. Bien que jouissant de revenus un peu supérieurs aux précédents, mais toujours en-dessous de 100 000 francs de chiffre d'affaires annuel, ils se sentent, comme ceux du premier groupe, menacés par la rapide dégradation du petit commerce. Surtout ils se perçoivent comme étant dépassés par d'autres groupes sociaux : ouvriers, paysans, mais particulièrement employés et petits fonctionnaires, qui, d'après eux, jouissent d'une protection sociale plus étendue et notamment d'une retraite meilleure que la leur.

Pour simplifier les choses, nous appellerons « pauvres » ceux appartenant au premier groupe et « riches » ceux faisant partie du second. Mais il s'agit là d'une convention de langage qu'il faut considérer comme telle, étant bien entendu que ce sont des classifications très relatives.

Cette description concerne deux catégories bien définies de petits commerçants. À côté de celles-ci, il en existe d'autres, les gros commerçants par exemple — encore faudrait-il savoir ce qu'on entend par ce terme — que nous n'avons pas étudiés. C'est dire que nos conclusions se limitent uniquement à ces deux sous-groupes et ne sauraient être étendues à d'autres types de commerçants.

La classe des commerçants constitue donc un ensemble social hétérogène et François Gresle a raison de souligner, dans la conclusion de sa note critique (1), que « la principale difficulté réside dans le fait qu'il n'existe pas **une** réalité commerciale, encore moins de personne collective « commerçante ». Et il ajoute en note : « Il est permis de se demander, en effet, s'il est possible de broser le portrait sociologique d'un groupe mal défini par les autres et par lui-même. »

1.2.1. Les petits commerçants d'origine paysanne ou ouvrière

Fils d'ouvriers ou de petits paysans vivant sur leurs terres, ils ont quitté leurs familles pour le commerce dans l'espoir d'y trouver un gagne-pain. Certains ont choisi ce métier parce qu'ils ne pouvaient plus supporter les conditions de travail de l'usine ou de la ferme qu'ils jugeaient trop pénibles. D'autres, ou parfois les mêmes, aspiraient à une certaine indépendance sociale et professionnelle. Ils n'avaient qu'une idée en tête : « être leur propre maître ». D'autres encore, sont venus là à la suite des vicissitudes de l'existence, la mort d'un mari par exemple, qui a obligé l'épouse et mère de famille à subvenir toute seule à ses besoins et à ceux de ses enfants.

Aussi ont-ils été contraints de se débrouiller tout seuls pour lancer et, par la suite, faire prospérer leur propre affaire. D'où certaines tendances à l'individualisme qui ne sont pas aussi marquées que dans le groupe des plus riches comme nous le verrons par la suite.

Parce que pauvres, géographiquement mal situés, partis de plus bas que les autres, ils sont nécessairement obligés de faire davantage confiance à la solidarité sociale et professionnelle.

En conséquence, ne pouvant s'acheter ni le logement ni devenir propriétaires des murs, ils n'ont d'autre protection sociale que celle de la retraite « qu'ils se sont faite » et qui est généralement très faible. D'ailleurs, même s'ils étaient propriétaires des murs comme cela peut se présenter chez les plus riches, ils ne seraient guère plus avancés étant donné la mévente actuelle des fonds de commerce.

Il n'est donc question, pour eux, ni d'achat de logement, ni d'acquisition de fonds de commerce ni, *a fortiori*, de placements immobiliers ou mobiliers.

Sur le plan des valeurs morales, ce qui compte ce n'est surtout pas de courir après l'argent, mais simplement d'en gagner suffisamment pour être plus « au large ». Il s'agit d'abord d'être à l'aise sans prendre de trop grands risques, ce qu'ils appellent « vivre honnêtement ». Pareille attitude se rencontre aussi dans l'autre groupe.

Étant d'origine modeste, tenant un commerce généralement situé dans des quartiers ouvriers et parfois bourgeois (classes moyennes) ils nous sont apparus comme davantage attachés à la vie du quartier que les autres commerçants d'origine bourgeoise ou « petite bourgeoise ». Comme le dit un des interviewés : « *Nous sommes les piliers du quartier, nous connaissons tout le monde ou presque, et tout le monde nous connaît* » (2).

Leur vie quotidienne est très dure. De longs horaires journaliers surtout pour les épiciers, plus ou presque plus de fermeture en raison de la concurrence des « grandes surfaces », pas du tout de vacances ou alors

(1) François GRESLE, « Éléments pour une sociologie du commerce », *Revue française de sociologie*, octobre-décembre 1972.

(2) Richard HOGGART donne une brève description des relations existant entre le petit commerçant vivant dans un quartier populaire et les ouvriers qui l'habitent. Cf. *La Culture du pauvre*, p. 101 et 102. Éditions de Minuit.

à la sauvette, par exemple, en fin de semaine ou à l'occasion d'une période très creuse (15 août), leur donnent l'impression, sinon la certitude, de mener une vie écrasante : « à n'en plus pouvoir dormir », comme le dit une interviewée.

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, notamment à propos de la retraite et de la vieillesse qui les attend, ils adoptent des attitudes défaitistes : « On ne peut rien faire pour nous. Maintenant, c'est fini. Il n'y aura rien pour moi après » déclare une interviewée mère célibataire. D'autres se résignent purement et simplement : « C'est comme ça; aussi vaut-il mieux accepter le sort qui vous est fait, avec sérénité, si on est capable ».

La modicité des prestations vieillesse qui leur sont attribuées les rend agressifs.

La plupart continuent donc de travailler dans des conditions très pénibles. De plus, ils sont choqués, voire indignés par les inégalités existant dans la répartition des retraites. En effet, les ouvriers et les paysans leur paraissent mieux protégés que les petits commerçants.

Pour clore cette description, et avant de souligner le rôle et l'importance du groupe social pour l'individu, il nous a semblé utile, afin d'éclairer le lecteur, de donner un exemple concret du type de commerçant rangé dans cette première catégorie. Certes, la situation de la commerçante dont il va être question, se rapproche davantage de celle des marchands-forains. Il n'empêche que son cas est particulièrement évocateur et proche de beaucoup d'autres classés dans le même sous-groupe.

Il s'agit d'une veuve qui « faisait la volaille » sur les marchés et qui a dû, pour d'impérieuses raisons de santé (fatigue cardiaque), s'arrêter brutalement de travailler. D'origine ouvrière, elle était mariée à un chauffeur de taxi décédé depuis plusieurs années. Elle a eu quatre enfants qui sont employés ou ouvriers. Celui chez qui elle vit est maçon. Comme bien d'autres commerçants, elle gagnait peu : 600 000 anciens francs par an — chiffre très faible et probablement exceptionnel. En conséquence, elle touche une retraite bien mince : 480,00 F par trimestre. Elle est propriétaire du logement où elle vit avec son fils, sa belle-fille et ses deux petits enfants. Situé en contrebas de la rue, l'appartement est vétuste, sombre et n'a même pas l'eau courante.

Ce départ en retraite auquel elle ne s'était pas préparée parce qu'elle refusait de reconnaître son état de santé, la rend agressive à l'égard des pouvoirs publics. Elle les accuse violemment des injustices sociales dont elle est victime, des misérables conditions de retraites qui lui sont chichement octroyées. De plus, elle jalouse la sécurité du salarié (régularité d'entrée des ressources, niveau de revenus plus élevé, garanties de retraite et d'assurances maladie), et en particulier, celle des ouvriers dont pourtant elle est proche. Ce qui lui fait dire : « Ce sont tous des fainéants... Ah! si le peuple savait! » répète-t-elle souvent. Elle est donc très pauvre. Mais, comme dans bien des cas, la misère entraîne la misère. Ainsi, elle a refusé de verser à la caisse de retraite les petites économies qu'elle avait réalisées : 500 000 à 600 000 anciens francs, pour racheter des points de retraite comme l'y poussait le responsable de cet organisme. Elle préfère garder cet argent d'une part, parce qu'elle n'a pas confiance dans la caisse de retraite : « Ce sont des étrangers », dit-elle, et d'autre part, parce qu'elle compte en faire profiter ses enfants au cas où elle mourrait prochainement, ou tout simplement pour dédommager son fils de la charge qu'elle représente pour lui. C'est dire combien le sort de « ces gens-là » est lié à celui de leur entourage, et tout particulièrement, à la bonne entente qui règne dans la famille.

A travers l'analyse de ce premier type de petits commerçants démunis et l'exemple que nous venons d'en donner, nous constatons, qu'aujourd'hui comme hier, il n'ont eu et n'ont à compter que sur eux-mêmes avec, pour conséquence, le repliement sur leurs difficultés et l'isolement social. Ils se retrouvent, au soir de leur vie professionnelle, complètement coupés ou presque de leurs collègues — le commerçant est concurrent du commerçant, ne l'oublions pas — et surtout du reste du corps social comme nous aurons l'occasion de le redire avec plus de détails car il s'agit là d'un fait fondamental.

Mais constater cet isolement ne suffit pas. On ne peut, à la lecture de ces résultats, manquer de s'interroger sur les raisons qui les ont conduits à **se laisser enfermer** dans une situation pratiquement sans issue, dans une sorte de piège. Il y aurait là une analyse des mouvements sociaux particulièrement intéressante à effectuer.

Cette lente dégradation de leurs commerces consécutive au développement des grandes surfaces jointe à une sorte de paralysie de leur aptitude à réagir individuellement et socialement n'est pas sans rappeler certains processus de marginalisation propres à telle ou telle catégorie sociale « campant » aux abords de la société industrielle : familles socialement handicapées, habitants des bidonvilles, des cités de transit ou d'urgence, et — il ne faut pas les oublier —, petits vieux pauvres, isolés et parfois malades.

On retrouverait des situations analogues auprès de populations encore plus défavorisées tels ces sous-prolétaires décrits par Paul Vercauteren ⁽¹⁾ : habitants des favelas d'Amérique latine, noirs vivant dans les ghettos des agglomérations d'Amérique du Nord, travailleurs algériens vivant en Algérie. Ils sont pris dans une sorte de « spirale » du sous-développement qui les empêche de voir, de « réaliser » au sens anglais du terme ⁽²⁾ les évolutions se produisant aussi bien dans leur propre milieu que dans d'autres groupes sociaux. Or, n'est-ce pas une situation analogue que nous rencontrons chez ces anciens paysans ou ouvriers devenus petits commerçants comme chez ceux d'origine bourgeoise qu'il nous faut maintenant étudier avant de revenir sur ce processus d'exclusion sociale exprimé ci-dessus. Il s'agit là d'une piste de recherche qui, on s'en doute bien, exigerait de plus longs développements.

1.2.2. Les petits commerçants d'origine bourgeoise

Alors que les « pauvres » fuyaient une condition ouvrière qu'ils jugeaient trop aliénante ou étaient les victimes de l'exode rural, ceux-ci sont généralement venus au commerce par tradition familiale. Leurs parents avaient un fond et, pour de multiples raisons dans lesquelles nous n'entrerons pas, ils ont cru bon de continuer un métier, qui, dans les années d'après guerre et, en gros jusqu'au début des années soixante, était dans l'ensemble sinon attirant, du moins sécurisant et parfois rémunérateur. C'était en quelque sorte pour respecter une tradition familiale admise de tous et, à l'époque, pas encore mise en question, en raison de la situation privilégiée du petit commerce au cours de la décennie qui a suivi la fin de la Deuxième Guerre Mondiale.

Mieux pourvus, mieux placés au départ dans l'échelle sociale, bénéficiant parfois d'un petit héritage immobilier en plus du fonds de commerce,

(1) Paul VERCAUTEREN, *Les sous-prolétaires* (Essai sur une forme de paupérisme contemporain) Les Éditions ouvrières, Bruxelles.

(2) To realise : se rendre compte avec précision, exactitude ; se faire une idée nette de ; synonyme de saisir.

ils font preuve, infiniment plus que les autres — les pauvres — d'un individualisme (1) étroit et borné. Quel intérêt avaient-ils à verser davantage à la caisse de retraite, à effectuer éventuellement des rachats de points, puisqu'ils possédaient un petit patrimoine immobilier et parfois mobilier ? D'où un comportement égoïste que certains reconnaissent très franchement. Au surplus, ils croyaient autant que les « pauvres » à la possibilité de cession du fonds de commerce, possibilité qui, comme on le sait, est maintenant très réduite dans bien des cas. Mais à l'époque, ni ces commerçants, ni les organisations professionnelles ou syndicales, ni même les pouvoirs publics ne songeaient à pareille éventualité. Il est vrai que la prospective était peu développée avant les années 1960 (2). Placement immobilier, éventuellement placement mobilier, sans oublier l'investissement dans la boutique, leur paraissaient nettement préférables à des versements adaptés à leurs possibilités auprès des caisses de retraite ou des compagnies d'assurances (changement de classe de cotisation, rachats de points, souscription d'assurances complémentaires). Toutefois, ceci est lié au montant de la demande solvable qui détermine non seulement le nombre des arbitrages, mais encore leur importance. Pareil phénomène constitue donc un symptôme parmi d'autres de cet individualisme particulier au monde du petit commerce. En tout cas, l'opposition est bien nette par rapport aux commerçants décrits précédemment. Ces derniers n'ont pratiquement aucune possibilité de choix contrairement aux « riches ».

Les mêmes valeurs morales guident leur action. D'abord vivre honnêtement, en « bon père de famille », sans chercher à faire fortune. Mais étant donné qu'ils ont des ressources un peu supérieures aux autres, cette attitude prend pour eux un sens différent (3).

De bourgeoisie modeste, ils sont, à première vue, moins désireux de s'insérer dans la vie du quartier que les « pauvres », notamment les anciens ouvriers devenus commerçants, mais se sentant toujours solidaires de la classe ouvrière. Avant tout soucieux de certaines formes de respectabilité sociale, ils ont le sentiment d'appartenir à une sorte de « caste » dont ils se disent fiers. S'ils se trouvent, du fait des aléas de l'existence, obligés de recourir aux services de la collectivité (aide sociale, séjour dans une maison de retraite, etc...), ils éprouvent un certain sentiment d'indignité sociale : « *mais moi, dit une marchande de tissus originaire d'une famille " bien ", je ne suis pas pour aller... je ne suis pas la femme à aller avec tout le monde pour 100 francs au foyer des vieux. Ce n'est pas pour moi ça non* ». Pareille attitude se comprend aisément si l'on songe à la déception et à l'amertume qu'ils éprouvent plus encore que les pauvres devant leur échec individuel et social. Ils se sentent parfois « pris de vitesse » par les classes ouvrières ou paysannes qui ont mieux su se défendre et qui, à leurs yeux, jouissent d'avantages sociaux importants.

Si les « pauvres » ont un travail épuisant, ceux-ci le qualifient tout simplement d'accaparant. Ils se font des soucis, s'inquiètent des multiples tracasseries fiscales et administratives, mais ne paraissent pas aussi fatigués et abattus que les précédents.

Face à la dernière période de leur vie active, ils se trouvent généralement dans une situation conflictuelle. Mieux placés que les autres, ils caressent

(1) Par individualisme nous entendons le refus pour certains individus de participer à la solidarité de leur groupe.

(2) La revue *Prospective* fondée par Gaston BERGER date de 1958.

(3) Werner SOMBART, dans son livre *Le Bourgeois* (Petite bibliothèque Payot) donne de fines descriptions de l'Esprit bourgeois (les vertus bourgeoises, l'emploi du calcul) auxquelles il serait intéressant de se reporter (cf. p. 103 et suivantes).

La littérature a aussi fourni de vigoureux portraits du petit commerçant, cf. notamment *Au bon beurre* de Jean DUTOURD.

encore l'espoir de finir honorablement leur carrière professionnelle. Ce qui, par contre-coup, ravive considérablement la conscience de l'échec de leur vie. Après tant d'années de labeur, après une vie plongée dans les métrages de tissus ou passée derrière le comptoir d'une droguerie, ils sont plus que quiconque, conscient de terminer leur vie sur un échec plus ou moins total selon les cas. Ces conditions ne peuvent que retentir sur la façon dont ils envisagent et probablement vivront leur retraite.

Un exemple permettra de concrétiser ce second type de commerçants et de montrer le milieu fermé et étroit que souvent ils constituent.

Il s'agit d'une célibataire, âgée de 62 ans, propriétaire d'un magasin de chaussures transmis de père en fils. Il est situé au cœur même de la ville sur la place du marché et près de la Mairie. Bien que les affaires « marchent » moins bien qu'avant, en raison de l'implantation récente d'une « grande surface », elle ne se plaint pas trop. Elle vit avec la famille de sa sœur. C'est cette dernière, qui, en fait, a la direction du magasin, bien qu'elle n'en soit pas propriétaire. Le mari s'occupe de la comptabilité. Fatiguée physiquement et moralement, elle redoute beaucoup l'avenir. Elle a le pressentiment qu'elle est en train ou qu'elle risque de « déchoir » de sa classe sociale. *« Je vous dis qu'il n'y a que cette chance là, j'ai des frères et sœurs, mais... ça ne sera pas. Même pour aller dans une maison de retraite de notre classe, de la classe de commerçants, on ne peut plus la prétendre, on ne peut pas aller au bataillon avec les gens ordinaires, même la Mascotte (probablement le nom d'une maison de retraite ?), c'est le cas de le dire, on n'en aura pas les moyens, si on veut rester dans notre milieu, c'est le gros cauchemar des commerçants, vous voyez des commerçants... »* De plus elle redoute l'inactivité qui l'attend dans les années prochaines : elle craint d'être assimilée à des bons à rien : *« quand on est les gens-à-la-retraite »* comme elle le dit si bien. Tout cela la force à se rabattre sur son activité professionnelle actuelle et à rêver aux enfants qu'elle « aime à gâter ». Comme elle dit : *« ça, certainement que mes ponts seront coupés de ce côté-là, je n'aurai plus de moyens. »*

1.2.3. L'enlissement ou l'enfermement social

A travers ces premiers éléments de réflexion, nous entrevoyons combien le petit commerçant s'est trouvé, par la force des choses, et presque à son insu, progressivement replié, puis noyé dans son commerce se coupant ainsi de ses collègues, et finalement du reste de la société. Nous nous trouvons donc en présence d'une sorte de mécanisme d'enlissement ou, pour reprendre un vocable utilisé par Michel Foucault (1), « d'enfermement » auquel pourrait correspondre, au niveau de la société globale, une sorte de rejet que nous évoquerons très brièvement après avoir décrit leurs perceptions de leur propre place au sein de l'échiquier social.

Le petit commerçant vivait dans son petit monde bien à lui, lorsqu'est apparu le développement des grandes surfaces et des magasins à succursales qui a très rapidement éloigné sa clientèle et dévalorisé son fonds. D'où ce sentiment d'échec qui n'est pas seulement le sien mais celui de **tout le groupe social des petits commerçants**, en particulier des plus démunis. Émile Zola (2) décrivait déjà cette atmosphère pesante qui régnait à l'époque dans les petites boutiques victimes du « monstre » : *« Et alors, le flot contenu depuis le matin creva, tous se soulagèrent en tapant sur le monstre »*.

(1) Michel FOUCAULT, *Histoire de la Folie à l'âge classique*.

(2) Émile ZOLA, *Au bonheur des Dames*.

Ces petits commerçants se perçoivent d'abord comme **une catégorie à part** : ils n'ont pas les avantages des salariés, ni ceux des paysans, parfois même ils envient la sécurité de l'ouvrier ou du contremaître. Mais, si ce n'était que cela ! il n'y aurait rien à dire ! seulement ils ont la certitude qu'**On** veut les éliminer, les faire disparaître, selon leurs propres expressions. Qui **On** ? Les grandes surfaces, bien sûr, qui disposent seules, ou avec la complicité de l'État, de tous les moyens pour y parvenir. Mais aussi **l'opinion publique**, c'est-à-dire leurs propres clients, qui les considèrent parfois comme des profiteurs, sinon des « voleurs ». Et pourtant, se disent-ils, après tous les services que nous leur avons rendus, après tous les efforts d'une ou parfois de plusieurs générations ayant œuvré dans le même commerce, après avoir travaillé durement, honnêtement, se voir ainsi traités de voleurs, c'est le comble : Devoir partir en catimini, comme d'autres qui font faillite, n'est-ce pas insupportable ?

Alors que faire, vers qui, vers quelle autorité se retourner pour crier son indignation et demander justice et réparation ?

Vers l'État. Oui bien sûr, mais encore faudrait-il qu'il soit un allié. Ce qui, de l'avis de beaucoup, n'est pas le cas. Au contraire, il est contre eux, « **il nous en veut** », c'est lui le fautif, la cause de tous les maux, ou presque.

Mais avant de poursuivre cet examen de la place qu'occupent les petits commerçants sur l'échiquier social et politique, une remarque s'impose en ce qui concerne l'emploi du « nous, commerçants ».

Quand les commerçants disent « nous », cela ne renvoie pas à un groupe organisé, cohérent, doté d'un projet harmonieux, comme c'est le cas pour les paysans. En effet, la lecture du texte dactylographié des entretiens non-directifs nous indique qu'ils utilisent le « nous » que lorsqu'il s'agit de protester contre les autorités : pouvoirs publics, syndicats, clients, etc... Pour le reste, ils disent « moi » ou « je ». L'emploi du « nous » montre donc bien qu'il s'agit d'un groupe n'accédant à une identité sociale que dans la négativité. Ils ne parviennent pas à trouver, au sein de leur propre classe, le dynamisme nécessaire qui leur permettrait de s'affirmer en tant que commerçants.

Cette observation fort révélatrice étant faite, revenons à l'analyse qu'ils font de leur situation sociale.

Défavorisés par rapport aux salariés, fortement concurrencés par les grandes surfaces, rejetés par une opinion publique ambivalente, méprisés par l'État qu'ils rendent responsable de tous leurs maux, il ne leur reste plus qu'à faire appel aux organismes professionnels ou syndicaux qui sont censés les défendre. Peut-être trouveront-ils là le secours qu'ils espèrent ?

S'adresser aux **syndicats professionnels** ? oui, bien sûr. D'ailleurs, ils y sont déjà inscrits. C'est bien pratique pour certaines démarches, mais inefficace pour l'essentiel ⁽¹⁾.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas se tourner vers les **mouvements de commerçants** comme le Cid-Unati par exemple ou tout autre du même genre ? Certes, oui. Mais « Ils » font trop de politique et, de plus, ils emploient parfois des méthodes que notre éducation réprovoque. De toute façon, rien n'empêche de s'associer verbalement à eux. Quant à verser une cotisation, c'est autre chose. Et puis, nous sommes trop vieux pour

(1) Maurice HALBWACHS notait déjà dans son esquisse d'une psychologie des classes sociales (1938) : « Individualisme subsistant, qui a comme contrepartie une insuffisance marquée d'esprit social, d'aptitude à l'organisation collective » (p. 189).

tout cela ! Mais alors, se dit le petit commerçant âgé, qui s'occupera de notre sort ? Comment briser, enfin, le cercle qui nous isole du reste de la Société ? Question, peut-être, sans réponse.

Quant à nous, auteurs, nous ne le souhaitons pas. En tout cas, nous pensons que ces petits commerçants sont bel et bien enfermés dans le champ clos de la revendication sociale, dans un état probablement très voisin de l'anomie sociale décrite par Durkheim (1). Or, que se passe-t-il lorsque dans une société, un groupe social, une classe sociale, se trouve coupés du reste du corps social ? Nous laissons au spécialiste de sociologie politique le soin de répondre (2). Tout autre était le comportement des paysans.

Face à cet enlèvement social que nous venons de décrire à grands traits, il y aurait lieu d'analyser en détail les processus de rejet par lesquels la société, c'est-à-dire chacun d'entre nous, écarte consciemment ou inconsciemment les vieux petits commerçants comme d'autres catégories sociales marginales. Qui dira ce que sont devenus tous ces petits commerçants, jeunes ou vieux, gros ou petits, disparus depuis l'apparition des magasins à grandes surfaces de vente et notamment ces toutes dernières années ?

Voilà donc campée la personnalité sociale du petit commerçant, indiquées ses origines sociales, situées les difficultés de son travail, soulignées ses inquiétudes, sa colère, sa passivité face à une fin de vie professionnelle qui se termine plutôt mal et à une retraite souvent peu enviée. En définitive, le milieu des petits commerçants disparaît peu à peu. L'entraide, la solidarité professionnelle ne parviennent pas à émerger et, de ce fait, à aider le petit commerçant à avoir une retraite et une vieillesse plus heureuses.

Reste à savoir comment l'homme politique, le travailleur social peuvent se situer et agir face à une réalité sociale aussi dégradée. Et surtout, pour revenir à la question initiale, comment peuvent-ils à leurs places et en relation avec le sociologue soucieux de conduire une analyse « enracinée dans le mouvement de la vie collective » (3) répondre aux attentes des hommes et pallier aux carences du milieu social. Nous allons tenter, dans une seconde partie, d'esquisser à partir des leçons de ces enquêtes quelques orientations susceptibles d'éclairer l'action sociale.

II. ORIENTATIONS : DE L'ACTION SOCIALE A LA TRANSFORMATION DU MILIEU

Nous nous trouvons donc en présence d'un monde de petits commerçants déstructuré. Considéré sur le plan individuel, le petit commerçant qui s'est progressivement laissé enfermer dans ses problèmes se retrouve, à l'âge de 65 ans, devant des difficultés professionnelles graves et de plus, dans l'attente d'une retraite peu attirante dans beaucoup de cas. En un mot, il est pris dans un processus qui tend à l'écartier de la vie sociale parce que petit commerçant et parce que vieux. Tout le problème est là : comment l'action sociale et, entre autres, l'aide à domicile, peuvent-elles, non pas

(1) « L'état d'anomie désigne l'ensemble des faits de dérèglement résultant du changement profond de la structure sociale. »

(2) Bien des études seraient à entreprendre ou à compléter, tant dans le domaine de l'analyse du comportement politique des commerçants (les sondages électoraux récents illustrent bien les contradictions dans lesquelles se débattent les commerçants sauf probablement certains de ceux étudiés dans notre enquête) que dans celui de la sociologie du commerce comme l'a souligné François GRESLE dans la note que nous avons citée. Cette sociologie du commerce est loin d'avoir atteint les développements de la sociologie rurale, par exemple.

(3) La sociologie, guide alphabétique : publié sous la direction de Jean DUVIGNAUD. Éditions Denoël-Gonthier.

se substituer au milieu défaillant — c'est impensable — mais faciliter l'intégration du commerçant à son milieu et à la société ou, au minimum, freiner ce mouvement de désinsertion sociale, car nous savons trop où il conduit ?

L'orientation générale consiste donc à **tout mettre en œuvre pour stimuler les forces du milieu**. Il nous semble souhaitable, dans toute la mesure du possible, d'éveiller les **solidarités concrètes** du groupe lui-même : individus, associations, syndicats professionnels, mouvements de commerçants, institutions (caisses de retraite, par exemple), de telle sorte que face au mouvement de division et d'éclatement du milieu, corresponde une sorte de contremouvement.

Si le milieu agricole a réussi à se transformer au point qu'il est, en 1973, méconnaissable par rapport à ce qu'il était il y a 25 ans, s'il a permis aux vieux de rester « partie prenante » du monde rural, c'est parce qu'il a su, jusqu'à présent, maintenir une cohésion exemplaire, cohésion due en bonne partie à une action des jeunes à la base. Ils ont su être à la fois à l'écoute des hommes, mais aussi soucieux de l'analyse et de la transformation des structures. Certes, ce qui a été fait chez eux n'est pas directement transposable aux petits commerçants. On peut cependant s'en inspirer largement.

En complément à ces orientations très générales — et peut-être teintées d'utopie — il est nécessaire d'ouvrir d'autres perspectives plus précises.

Puisque l'individu s'intègre dans la société d'abord par son travail, il nous paraît indispensable de tout mettre en œuvre pour que le travail reste, autant que faire se peut, le centre des préoccupations du commerçant retraité. Évidemment, il s'agit d'un autre type de travail que celui auquel il s'adonnait pendant sa vie professionnelle : un travail plus détendu, plus libre, conçu davantage pour s'occuper l'esprit que pour produire.

A l'instar des paysans âgés, il serait souhaitable de faciliter la transition entre la vie active et la retraite. C'est là un problème pratique très délicat à résoudre. Mais, compte tenu de son importance primordiale, il vaut la peine qu'on s'y penche sérieusement.

Une fois prise la décision de fermeture définitive, il nous paraît souhaitable que le petit commerçant puisse trouver quelques petits travaux temporaires chez d'autres commerçants, dans des associations de quartier ou tout autre part, de telle sorte qu'il conserve des centres d'intérêt dont on sait l'importance capitale pour un retraité. Cela peut paraître chimérique. En l'état actuel des choses, c'est bien évident. Mais, peut-on espérer trouver d'autres solutions que celles indiquées ci-dessus ? Pour notre part nous ne le pensons pas.

Comme cela a été dit à maintes reprises, consacrer la vieillesse aux loisirs ne peut être qu'un leurre. C'est faire injure aux vieux qui peuvent s'imaginer qu'on les assimile à des enfants — les enfants jouent, ils ne produisent pas — ce qui est contraire à leurs plus profonds désirs d'une part et à des habitudes de toute une vie d'autre part. Les loisirs ne prennent de sens que dans un balancement continu entre travail obligé et activités librement choisies (1).

C'est dans ce même esprit qu'il convient d'envisager tout ce qui a trait aux relations sociales. A l'heure actuelle, le statut social du petit commerçant âgé est pratiquement nié aussi bien par certains commerçants eux-

(1) Cf. l'évolution de la pensée de G. FRIEDMANN à propos des relations entre les loisirs et le travail, in : *La puissance et la sagesse*. Éditions Gallimard.

mêmes que par l'opinion publique. Il s'ensuit un repli sur lui-même, et, parfois, un refus du dialogue avec d'autres catégories sociales, par conséquent, avec les services sociaux perçus, ainsi qu'on l'a vu, comme une émanation de cette société qui les a rejetés. Or, là encore, pour rompre ce cercle vicieux dans lequel se trouvent ces petits commerçants, il faut « travailler » sur les autres termes de ce « processus de désengagement », à savoir : les autres commerçants pris individuellement ou collectivement et même l'opinion publique dont on connaît les préjugés à leur égard. On plaque des images généralement fausses sur autrui et on agit en conséquence. C'est précisément à ce travail de désoccultation qu'il faut se livrer si on désire réintégrer socialement cette catégorie.

En indiquant ces différentes pistes, nous n'avons pas l'intention d'innover. Nous voulons simplement montrer combien précieux sont pour l'individu, surtout le retraité, le soutien et le stimulant d'un entourage social, solidaire et actif. Ces indications générales se situent donc dans la ligne de tout un ensemble de recherches théoriques et d'applications pratiques : analyse institutionnelle, pédagogie institutionnelle, expériences novatrices en matière d'éducation permanente (C.U.C.E.S.-I.N.F.A.), expériences pédagogiques en milieu sous-développé (cf. les tentatives d'Yvan Illich et de ses collaborateurs auprès de populations analphabètes d'Amérique du Sud) dont le but principal est de susciter l'action des forces vives du milieu. Si ce courant a pris une telle importance à l'heure actuelle, c'est en raison des progrès de la psychosociologie d'une part et, du fait qu'il est pratiquement impossible pour un groupe social défavorisé (sous-prolétaires, habitants des bidonvilles, familles socialement handicapées et certaines catégories de petits commerçants), de prendre conscience, à lui tout seul, de ses propres virtualités. Ils sont atteints d'une sorte de « cécité culturelle » selon la très juste expression de P. Vercauteren (1) qui les empêche de voir autre chose que la réalité de leur milieu social. La distanciation, la comparaison avec d'autres milieux s'avèrent soit impossibles, soit très difficiles. Par conséquent, **c'est à l'intérieur de cette démarche générale qu'il convient de replacer toute action sociale.** Nous avons voulu simplement resituer celle-ci dans une perspective qui en fait ressortir toute la valeur, mais aussi toute la difficulté.

N'est-ce pas à des réflexions analogues que nous conviait Maurice Halbwachs en conclusion de son livre « Esquisse d'une psychologie des classes sociales » (p. 238) ?

Il se demandait si les groupes sociaux ont « réussi à organiser de façon aussi efficace l'autre partie de l'existence, celle qui est consacrée à la satisfaction des besoins (opposée à l'activité productrice), la plus importante en somme ? Car il faut prendre le mot **consommation** dans le sens, non pas seulement de destruction, mais d'achèvement. Il s'agit pour l'homme de se réaliser pleinement, dans les cadres et par les moyens de la vie collective. Or celle-ci nous offre à cet égard de très riches possibilités, mais inexploitées jusqu'ici, et même inexplorées.

Les hommes s'en rendent bien compte, et ainsi s'explique l'intérêt passionné qu'ils portent depuis quelque temps et de plus en plus à toutes les formes d'association, à toutes les institutions qui s'inspirent d'un esprit communautaire. Ils comprennent que, dans notre civilisation moderne si complexe, il faut un effort collectif pour organiser la recherche du bonheur sous ses formes sociales. Le bonheur, en effet, dans un tel état, ne résulte pas automatiquement de ce que les produits, la richesse s'accroissent, se

(1) Paul VERCAUTEREN. Ouvrage déjà cité.

multiplient... La condition nécessaire pour qu'il grandisse et se fortifie, c'est sans doute que l'attention se porte de plus en plus sur les expériences de la vie sociale, et que la science de l'homme, enfin, se constitue. Ici encore, il dépend de la société de trouver en elle les individus les plus capables de pousser leurs investigations en ce sens, et en même temps de créer les milieux favorables à l'essor de telles recherches. »